

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 16](#)
(1)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 10 mars 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 10 mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 2 p. (15r, 16v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 10 mars 1883, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (1)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54416>

Copier

Présentation

Auteur·e

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 mars 1883](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire de la restitution par Émile Godin d'un terrain de la Société du Familistère sur lequel sont entreposées des briques. Eugène André reproche à Falaize de ne pas chercher à conclure rapidement l'affaire. Il lui signale qu'Émile Godin fait toujours enlever des briques et qu'à ce jour plus de 100 000 briques ont été enlevées alors qu'il se dit prêt à un arrangement. André accepte de partager avec Émile Godin les frais du procès et propose de lui verser 1 560 F [pour conserver les briques] et d'effacer l'affaire des sapins. André demande à Falaize de conclure l'affaire rapidement à l'amiable ou en obtenant un jugement.

Notes La lettre est signée « André » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleu au-dessus de la signature au bas du folio 16v : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Critiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024